



EPTB AUDE
SMMAR
DES RIVIÈRES & DES HOMMES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

Aude, Quillan (11)



Fresquel, Pennautier (11)

Selon l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le président au comité syndical, en séance publique, au cours duquel les délégués de ce dernier sont entendus.

Le président du SMMAR EPTB Aude peut être entendu, à sa demande, par le comité syndical de chaque Syndicat membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués du SMMAR EPTB Aude rendent compte de l'activité du SMMAR EPTB Aude au moins deux fois par an au comité syndical.

Article modifié par les Lois n°99-586 du 12 juillet 1999, n°2013-403 du 17 mai 2013 et n°2014-58 du 27 janvier 2014.





LE MOT DU PRÉSIDENT

ACCÉLÉRONS LA TRANSITION !

L'année 2023 aura été marquée par un événement majeur pour le SMMAR EPTB Aude : **la signature du PAPI 3, pour un montant de près de 75 M€, reflétant la stratégie ambitieuse d'adaptation de notre territoire au risque inondation.**

C'est un engagement fort pour l'avenir, et il nous appartient désormais de le mettre en œuvre en respectant scrupuleusement le calendrier des opérations, pour que notre territoire soit prêt à affronter les désordres que générera tôt ou tard le changement climatique.

Plus accessoire en apparence, mais très important pour le quotidien des équipes, je salue également le déménagement du SMMAR EPTB Aude dans ses nouveaux locaux. Ce transfert était attendu depuis longtemps par nos agents et améliore considérablement leurs conditions de travail, au service des populations.

Je note enfin **la concrétisation de nombreux projets** tels que par exemple la réalisation de 137 plans communaux de sauvegarde (PCS) auprès de communes inondables ou encore l'aboutissement d'un plan stratégique de préservation et de valorisation des zones humides. Qu'elles soient portées directement par le SMMAR EPTB Aude, ou indirectement par nos Syndicats de rivières adhérents, **ces actions concourent à l'exercice de nos compétences : protection contre les inondations, gestion concertée de la ressource, gestion des milieux aquatiques.** Autant de sujets décisifs pour l'avenir de notre territoire, qui sont évoqués sans tabou, sans concession, et plus encore sans le moindre satisfecit.

Ces réussites sont avant tout collectives, face à des problématiques oscillant constamment entre le « trop d'eau » et le « pas assez d'eau ».

Je forme le vœu que **2024 soit l'année où nous accélérerons encore la transition,** pour continuer à faire du SMMAR EPTB Aude l'acteur majeur de la gestion de l'eau, en osant ouvrir des chantiers qui semblent pour l'heure inaccessibles.

Le SMMAR EPTB AUDE, ce sont, comme le dit sa signature, « des rivières et des Hommes ». Plus qu'un slogan ou des mots, c'est une réalité, un état d'esprit, une force que je souhaite plus que tout défendre comme un bien commun !

Eric MÉNASSI



Etang de Bages-Sigean (11)

SOMMAIRE

LE SMMAR & SES MISSIONS.....	1
LE BASSIN VERSANT DE L'AUDE.....	3
LA PRÉSENTATION DU SMMAR EPTB AUDE.....	5
LE BILAN FINANCIER.....	7
LA SENSIBILISATION.....	9
LES SAGE.....	11
LA RESSOURCE EN EAU.....	13
LE PGRE.....	15
LES ACTIONS.....	16
LES MILIEUX AQUATIQUES.....	17
LE CBV.....	19
LE PLAN DE GESTION DES ZONES HUMIDES.....	20
VERS DES COURS D'EAU PLUS NATURELS.....	21
LA RIPISYLVE NOTRE MEILLEURE ALLIÉE.....	24
LE FLEUVE AUDE.....	25
LA PRÉVENTION DES INONDATIONS.....	27
L'ACTUALITÉ DU PAPI.....	30
LA GESTION DE CRISE.....	31
LES ALÉAS LITTORAUX.....	33
LES PARTENAIRES.....	35
LE GLOSSAIRE.....	37



LE SMMAR & SES MISSIONS





LE BASSIN VERSANT DE L'AUDE

Haute-Garonne

Le bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu s'étend des Pyrénées à la Méditerranée sur un territoire de 6 150 km², sur 419 communes et 5 départements.

Le réseau hydrographique est très dense, on recense 2 311 km de cours d'eau. Leur diversité (*torrents de moyenne montagne, cours d'eau méditerranéens, rivières de plaine...*) nécessite des approches de gestion différenciées qui tiennent compte de leurs caractéristiques spécifiques.

Son étendue

Le **fleuve Aude** prend sa source dans le massif du Carlit, à 2 135 m d'altitude et parcourt 220 km avant de rejoindre la Méditerranée. Ses principaux affluents sont : **la Bruyante, le Rébenty, la Sals, le Sou, le Lauquet, le Fresquel, l'Orbiel, l'Orbieu, l'Argent Double et la Cesse**. Le régime hydrologique du fleuve est de type nivo-pluvial dans la haute vallée. En aval de Carcassonne, il devient pluvial, d'influence méditerranéenne, comme celui de ses principaux affluents.

Son climat

D'une manière générale, le climat sur l'ensemble du bassin versant est **méditerranéen**. Localement le climat demeure très contrasté : un caractère montagnard sur le Pays de Sault et un climat océanique sur l'ouest.

La pluviométrie moyenne varie de moins de 500 mm/an pour les basses plaines de l'Aude à plus de 1 000 mm/an sur les hauts reliefs.

Le caractère méridional du bassin versant de l'Aude associé à son régime pluvio-nival, impliquent des étiages parfois sévères durant la période estivale. Les pluies automnales font ensuite remonter plus ou moins rapidement le niveau d'eau, qui est à son maximum au printemps lors de la fonte des neiges.

La Berre quant à elle, présente un régime hydrologique pluvial méditerranéen, avec des écoulements très irréguliers.

Les impacts du changement climatique n'épargnent pas ce territoire qui connaît depuis quelques années, des épisodes plus fréquents et plus intenses de sécheresse et de crues majeures.

Les chiffres clés

466 398

Habitants (POP 2023)

6 150

Km²

419

Communes

15 890

ha de zones humides

2 311

Km de cours de d'eau

40

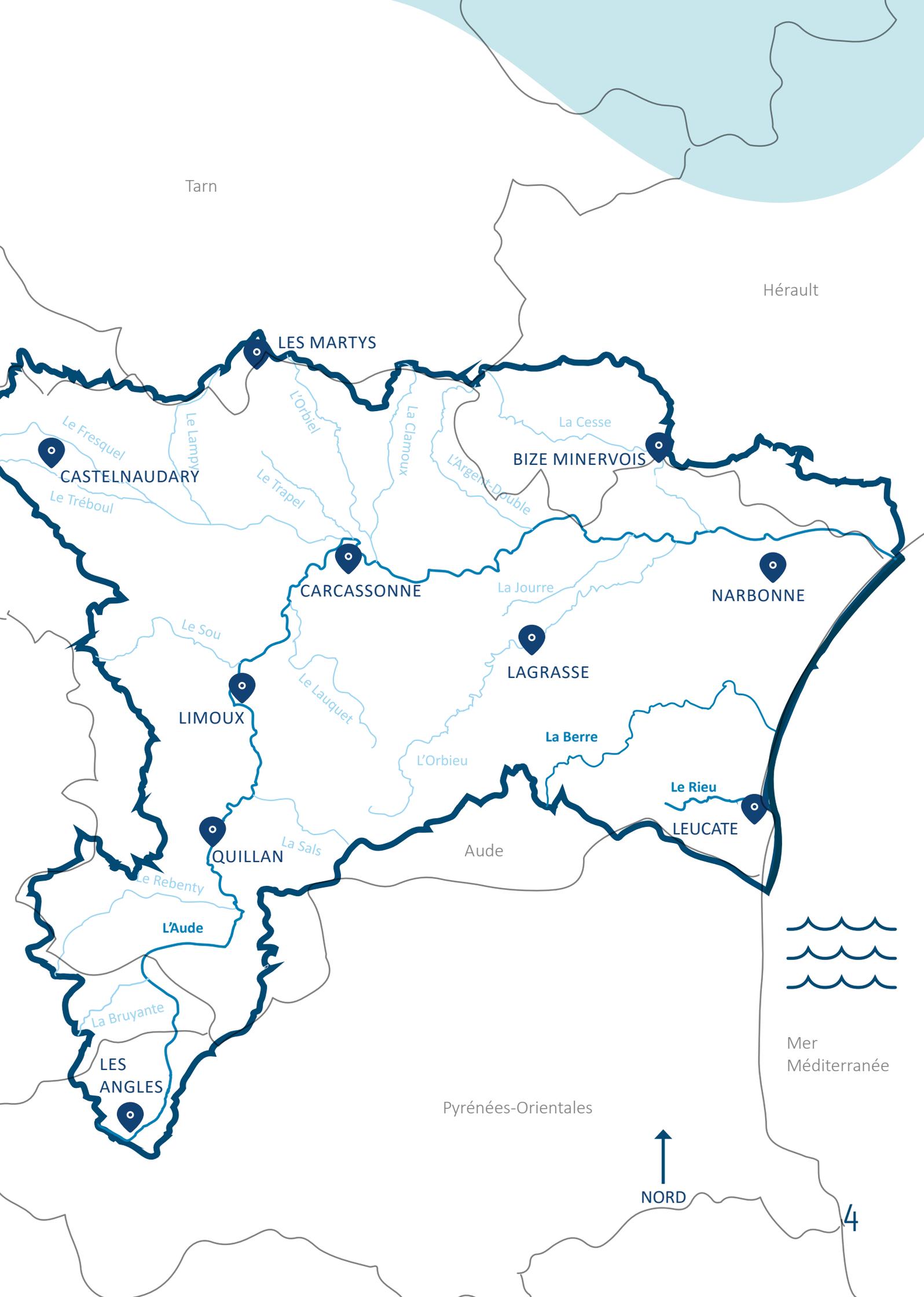
Km littoral

16

EPCI membres

Ariège





Tarn

Hérault

LES MARTYS

Le Fresquel
CASTELNAUDARY
Le Tréboul

L'Orbiel

La Clamoux

BIZE MINERVOIS

La Cesse

L'Argent-Double

CARCASSONNE

La Jourre

NARBONNE

Le Sou

LAGRASSE

LIMOUX

Le Lauquet

La Berre

L'Orbieu

Le Rieu

QUILLAN

LEUCATE

La Sals

Aude

L'Aude



Mer Méditerranée

La Bruyante

LES ANGLÉS

Pyrénées-Orientales



NORD

LE SMMAR

L'histoire du SMMAR EPTB Aude s'est construite dans la proximité. Il a la capacité d'être au plus près du terrain au travers de Syndicats de rivières adhérents. On ne peut être performant que si on est près du terrain, et plus encore dans des domaines aussi importants que la gestion de la ressource et la protection de la population. C'est ce qui fait la richesse de cette organisation.

François Demangeot, vice-président du SMMAR EPTB Aude



Les 7 Syndicats de rivières adhérents :

le Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, le Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Fresquel, le Syndicat Mixte Aude Centre, le Syndicat de Bassin Versant de l'Orbieu Jourres, le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude, le Syndicat de Bassin de la Berre et du Rieu et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique Corbières Maritimes.

Aude, Carcassonne (11)

UNE COLLECTIVITÉ SOLIDAIRE ŒUVRANT POUR TOUS

Le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) a été créé en 2002 à l'initiative de Marcel Rainaud, président du Département de l'Aude après les inondations qui ont durement touché le territoire. La création de cette collectivité émane d'une volonté de réaliser une gestion concertée de l'eau et d'organiser la prévention des inondations à l'échelle du bassin versant.

Le SMMAR est depuis un Syndicat Mixte ouvert composé du Conseil Départemental de l'Aude et de 7 Syndicats de rivières détenteurs de la compétence GEMAPI (*gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations*), transférée par les 16 EPCI-FP territorialement concernés. En 2008, le SMMAR EPTB Aude a été reconnu établissement public territorial de bassin (EPTB).

Les actions du SMMAR EPTB Aude

Le SMMAR EPTB Aude est la structure publique chargée de définir, de coordonner et de mettre en œuvre la **prévention des inondations, la gestion des milieux aquatiques et la gestion équilibrée de la ressource en eau** à l'échelle du bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu. Ainsi, il :

- **Elabore des programmes d'actions et recherche les cofinancements,**
- **Réalise des actions transversales sur l'ensemble du bassin versant de l'Aude,**
- **Accompagne les Syndicats de rivières pour les opérations dont ils sont maîtres d'ouvrages,**
- **Appuie les communes/EPCI dans la gestion de crise et l'aménagement du territoire,**
- **Concourt à la gestion quantitative de la ressource en eau,**
- **Pilote les SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux).**

Pour agir efficacement sur ces enjeux, le SMMAR EPTB Aude agit de manière étroite avec les Syndicats de rivières adhérents. Ils déclinent la politique GEMAPI à l'échelle locale : ils entretiennent la ripisylve (*végétation de bord de cours d'eau*), assurent la gestion des milieux aquatiques (GEMA), réalisent des études et travaux pour l'aménagement d'ouvrages de protection.

C'est grâce à cet embrèvement d'actions et d'échelles que la politique GEMAPI rayonne sur le bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu.



LES SERVICES DU SMMAR EPTB AUDE

L'équipe du SMMAR EPTB Aude

L'appui technique des équipes du SMMAR EPTB Aude se fait sur l'ensemble du bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu avec pour mission d'assurer la cohérence des actions sur le territoire.

L'équipe se compose de 32 agents (14 femmes et 18 hommes), 31 agents en poste permanent et 1 apprentie, ils s'appellent Alexis, Bastien, Baptiste, Claude, Coralie, Chloé, Etienne, Emilie, Guillaume, Hélène, Isabelle, Jean-Marie, Jérôme, Kriss, Laura, Mathilde, Mailys, Maylis, Marielle, Mathieu, Paul, Philippe, Robert, Sylvie, Thomas, Thibaut, Tiphaine, Yan. Retrouvez l'organigramme sur le site : www.smmar.org/le-smmar/notre-organisation

Une équipe formée et dynamique

Dans sa volonté d'améliorer les compétences de ses agents, le SMMAR EPTB Aude a maintenu en 2023 son effort en faveur de la formation. Les agents ont participé/animé des colloques et conférences à l'échelle nationale.

Par exemple, tous les agents du SMMAR EPTB Aude ont été formés en 2023 aux gestes de premiers secours et à la manipulation du défibrillateur.

LA GOUVERNANCE

Le comité syndical

Le comité syndical du SMMAR EPTB Aude est l'instance qui débat/délibère sur les actions à engager et décide du fonctionnement de cette structure. Il est composé de 32 délégués, soit 4 délégués pour chacun des 7 Syndicats de rivières adhérents (*représentant 50% des voix*) et 4 délégués pour le Département de l'Aude (*représentant 50% des voix*). **En 2023, les membres du comité syndical se sont réunis 6 fois et se sont prononcés sur 94 décisions.**

Les membres du bureau

Le comité syndical désigne un bureau composé du Président, de 3 vice-présidents, des élus de chaque structure membre et invite les présidents des CLE (*commissions locale de l'eau*) des SAGE. Le bureau prépare l'ordre du jour et valide les projets soumis au comité syndical. Une fois les décisions adoptées, il est chargé avec le soutien des services, de la mise en œuvre des projets.

Retrouvez la liste des élus sur le site :

www.smmar.org/le-smmar/notre-gouvernance

Zoom sur l'astreinte

Les agents du SMMAR EPTB Aude sont d'astreinte hydro-météorologie 24h/24 et 7j/7. Ils réalisent cette veille aux côtés des services de l'État et du Département de l'Aude. Pour ce faire, ils consultent l'application SHYVAA réalisée par le SMMAR EPTB Aude qui permet de voir en temps réel les niveaux d'eau dans les rivières.

shyvaa.smmar.org

LE BILAN FINANCIER

Le fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires à la vie de la collectivité ainsi que les actions identifiées dans le PAPI (*programme d'actions de prévention des inondations*) et le CBV (*contrat de bassin versant*).

En 2023, les **dépenses de fonctionnement ont atteint 3 121 464.58 €** et les **recettes s'élèvent à 3 314 807.58 €**.

Il n'y a pas d'emprunt. En revanche, une ligne de trésorerie de 400 000 € a été ouverte pour couvrir les décalages d'encaissement des subventions.

Les contributions des structures membres (7 Syndicats de rivières adhérents au SMMAR EPTB Aude et le Département de l'Aude) servent au sein de la section de fonctionnement et d'investissement.

Le soutien financier des différents partenaires (Europe, Etat, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région Occitanie et Départements de l'Aude et de l'Hérault) représente une aide précieuse pour le SMMAR EPTB Aude.

L'investissement

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et/ou de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets du Syndicat à moyen et long terme.

Le total des **dépenses d'investissement a atteint 351 457.66€ en 2023**. Les **recettes d'investissement représentent, en 2023, 452 530.42€** et sont majoritairement issues des aides financières des partenaires du SMMAR EPTB Aude.

La commande publique

En 2023, le SMMAR EPTB Aude a lancé et attribué **11 marchés publics** (*assurances, suivi hydrométéorologique, pose de repères de crues, mise en œuvre des plans communaux et intercommunaux de sauvegarde...*).



ZOOM SUR

La programmation GEMAPI

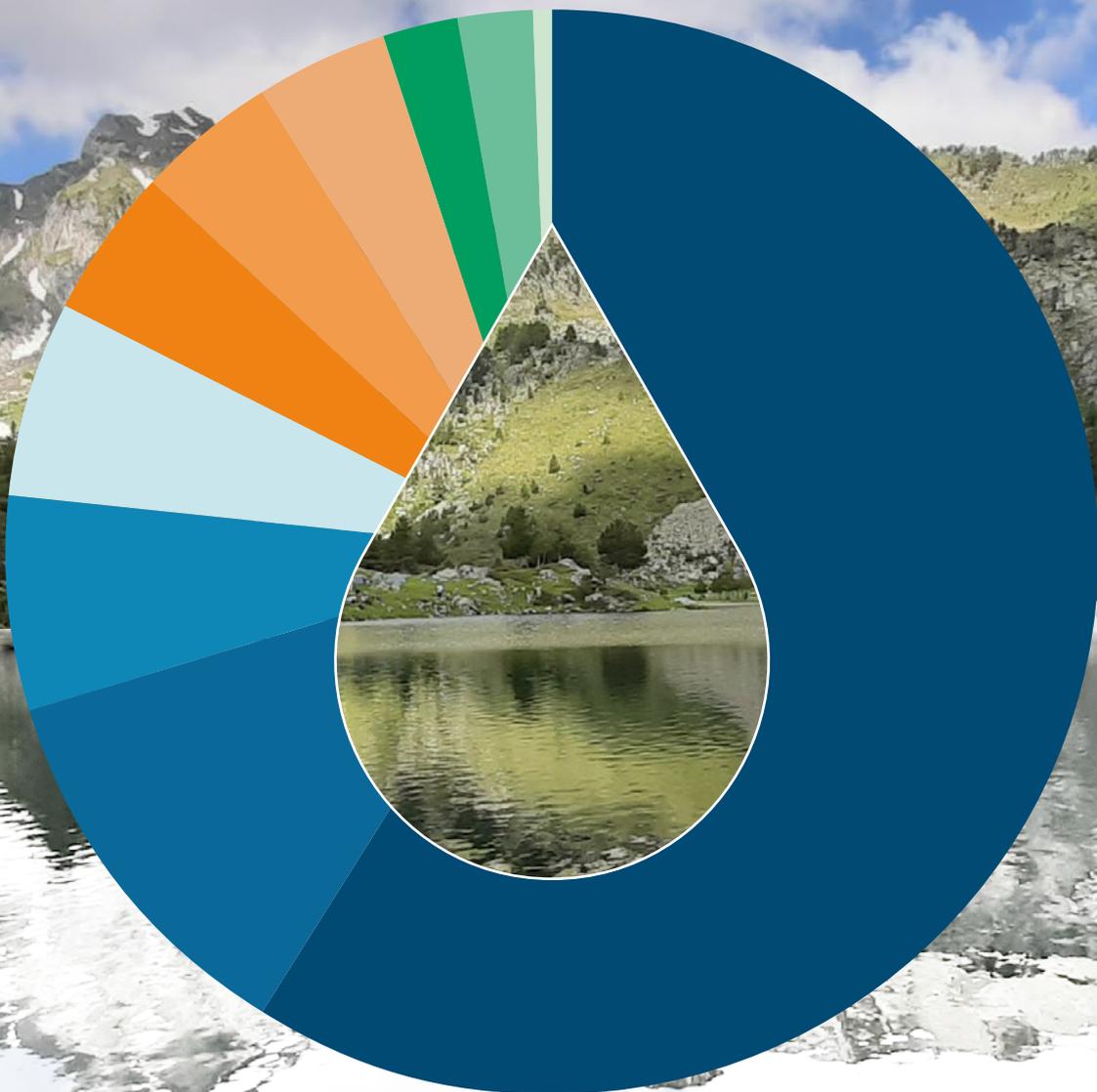
La programmation des actions liées à la compétence GEMAPI se fait à travers le Comité départemental de programmation GEMAPI (*CD GEMAPI*). Ce comité, véritable guichet unique, est une instance en France qui facilite l'instruction des dossiers GEMAPI. Ce comité est composé de tous les représentants des financeurs (Europe, Etat, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région Occitanie, Départements de l'Hérault et de l'Aude) et du SMMAR EPTB Aude. Il se réunit 4 ou 5 fois par an pour faire un tour de table financier des dossiers issus des différents programmes d'actions (*PAPI, CBV, ainsi que quelques dossiers hors cadre*). **Le CD GEMAPI assure la cohérence financière des actions contractualisées mises en œuvre à l'échelle globale du bassin versant.**

Bilan CD GEMAPI 2023

90 dossiers instruits pour 9 356 300€, financés à hauteur de 6 988 840€ par l'Europe, l'Etat, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Occitanie et les Départements de l'Aude/Hérault.

Un financement solidaire

Pour mettre en œuvre la politique GEMAPI sur l'ensemble du territoire de manière solidaire, une clé de financement a été mise en place sur la base de : 15% population, 15% superficie, 70% potentiel fiscal.



- | | | |
|---------------------------------|------------------------------|--|
| ● Personnel et élus | ● Adapter le territoire | ● Améliorer la gestion qualitative et quantitative |
| ● Charges générales | ● Développer la connaissance | ● Préserver les milieux aquatiques |
| ● Organiser la gestion de crise | ● Investissement | ● Appliquer la gestion des milieux aquatiques sur le fleuve Aude |
| ● Se protéger du risque | | |

LA COMMUNICATION & LA SENSIBILISATION

Au SMMAR EPTB Aude, on a dans notre ADN cette volonté d'acculturer la population sur les risques naturels du bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu. L'Aude est un territoire qui malheureusement a connu et connaît encore des catastrophes comme les incendies et les inondations. Il est important de protéger, informer et préparer les citoyens en cas d'incident.

Eric Ménassi, Président du SMMAR EPTB Aude

Pourquoi s'informer sur les risques majeurs ?

La population est moins vulnérable au risque lorsqu'elle est consciente d'être exposée et qu'elle sait comment réagir en cas de crise : **c'est la culture du risque**. La développer, c'est améliorer l'efficacité de la prévention et de la protection des populations et des biens.

De plus, s'informer sur les risques majeurs est un droit (« Les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis » article L.125-2 du code de l'environnement) et aussi un devoir (« Toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile » article L.721-1 de la sécurité civile) encadré par la Loi française.

Ainsi pour mieux informer les citoyens sur le risque inondation, mais également la sécheresse, **le SMMAR EPTB Aude développe chaque année des supports de sensibilisation**. Ces outils sont transmis aux communes via des kits de communication afin de les accompagner dans leurs obligations légales.

LES FORMATIONS

La formation des nouveaux ambassadeurs de l'eau

Sensibiliser les jeunes générations au risque est un investissement dans l'avenir, avec pour ambition de former une population consciente de son exposition, active dans sa propre sécurité, et garante de l'avenir de la ressource en eau.

Cette démarche a nécessité le développement d'**outils éducatifs** adaptés au public scolaire et au territoire, en collaboration avec des associations d'éducation à l'environnement (*Fédération Aude Claire, l'association Etang d'Art et C'ma Nature*). **Validées par l'inspection académique**, les animations sur la GEMAPI sont réalisées dans les classes, de la maternelle jusqu'au collège. Au cours de l'année, ce sont 2 074 élèves sur le bassin versant qui ont bénéficié de l'opération.

Un **cahier de vacances GEMAPI** a également été créé cette année pour poursuivre cet apprentissage durant les vacances.

La formation des élus sur la ripisylve

En 2023, une **nouvelle formation a été dispensée sur la gestion de la ripisylve**.

Cette formation permet de comprendre la végétation de bord de cours d'eau et comment l'entretenir. Cela vient en complément de la formation sur l'hydromorphologie des cours d'eau développée en 2022. Ces formations sont à destination des élus, des présidents des associations de pêches locales, des bûcherons des Syndicats de rivières adhérents, de la chambre d'agriculture, des partenaires... En complément une plaquette d'information a été créée par le SMMAR EPTB Aude.

La sensibilisation c'est aussi les réseaux sociaux !

- ♥ 5 posts par semaine
- ♥ 2,1 k followers sur Facebook
- ♥ 714 followers linkedin
- ♥ 465 followers sur Instagram



LES OUTILS DE SENSIBILISATION

L'art au service de la GEMAPI

Au printemps 2023, le SMMAR EPTB Aude a invité le grand public à des **ateliers artistiques près des berges**. Au travers des initiations à l'aquarelle, les participants ont découvert les essences présentes sur les bords de cours d'eau. Un temps d'échanges a permis également de soulever l'importance de bien entretenir les berges et de mieux connaître son territoire.

À la suite de cette animation, une **affiche botanique** a été réalisée reprenant les essences endémiques et envahissantes. Associée à ce travail, une **plaquette sur le bon entretien des cours d'eau** a été réalisée. Ces documents sont téléchargeables sur : www.smmar.org/la-documentation/publications.

Le streetmarketing pour sensibiliser à la sécheresse

Pour informer l'ensemble des habitants du bassin versant, notamment les populations rurales mais aussi les touristes, sur les bons comportements à adopter en situation de sécheresse, le SMMAR EPTB Aude a développé une campagne de streetmarketing : la **diffusion massive de sacs en boulangerie**.

Une communication digitale intensive a été réalisée sur les réseaux sociaux et le site internet en parallèle pour informer sur l'état des cours d'eau les arrêtés préfectoraux et les bons comportements à adopter.

La GEMAPI au travers de supports ludiques

L'exposition itinérante « Exp'Eau », créée par le SMMAR EPTB Aude, continue son chemin initiatique cette année en **sensibilisant +500 personnes à la GEMAPI**.

À travers des panneaux d'informations, de quiz, de vidéos et même d'une course d'orientation, l'Exp'Eau comprend de nombreux modules qui lui permettent de s'adapter à tous les publics. Ecoles, médiathèques et lieux ouverts au public en 2023, vous avez pu (re)découvrir cette exposition à Limoux, Castelnaudary, Trèbes, Bram, ou encore à Lézignan-Corbières. **La réservation de l'Exp'Eau est gratuite, contactez-nous par email sur contact@smmar.fr !**



La culture au service de la prévention

Dans le cadre de la journée de la résilience, le 13 octobre, le SMMAR EPTB Aude a organisé, en partenariat avec l'AFCPNT, une représentation de la **pièce de théâtre « 16431 - Souvenirs d'avenir »**, au foyer théâtre de Douzens. Celle-ci abordait les risques, le devoir de se souvenir et les bons comportements à adopter en cas d'inondation. Une pièce reconnue au niveau national, soutenue par la MIIAM et l'IFFO-RME, qui a su séduire le grand public.

Au-delà de cette pièce de théâtre, un **kit de communication** a été transmis aux communes pour sensibiliser les riverains au risque inondation.

En complément, une **campagne de streetmarketing** (*sac à pharmacie et affichage urbain*) a été réalisée sur le bassin versant pour toucher les populations rurales mais aussi les plus âgées.

Des repères garants de mémoire du risque

Le SMMAR EPTB Aude a installé tout au long de l'année de nouveaux repères de crues sur le territoire. Ces repères matérialisent **le niveau des plus hautes eaux connues atteintes lors des crues historiques**. Ces marques visuelles permettent d'entretenir et de transmettre la mémoire collective des événements. Elles constituent une source d'information indispensable au renforcement de la conscience du risque et à l'instauration d'une culture du risque.

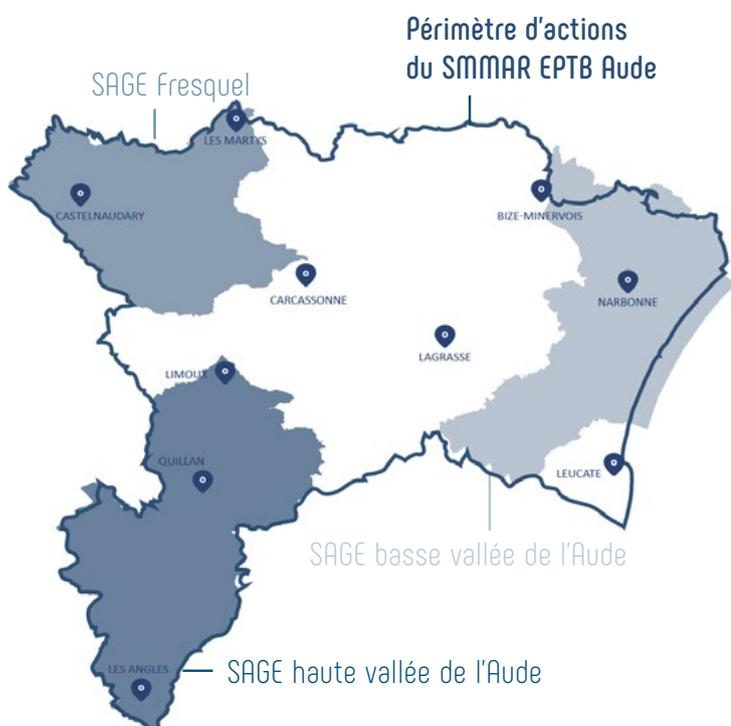
À ce titre, des **plaquettes de sensibilisation** ont été réalisées pour le grand public afin de l'accompagner dans la compréhension de ces marques du passé.



LES SAGE

Au cœur de chaque territoire, les commissions locales de l'eau (CLE) des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) deviennent les lieux privilégiés où se rencontrent les acteurs de l'eau. Au-delà de la dimension planificatrice, qu'est le SAGE, son animation par les CLE incarne une plateforme humaine où aspirations, préoccupations et compétences convergent vers un objectif commun. Dans un monde confronté à des défis hydriques croissants, le SAGE et son animation deviennent des éléments incontournables de la gestion de la ressource en eau.

Dans le périmètre du bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu, 3 SAGE co-existent des Pyrénées jusqu'à la Méditerranée : le SAGE haute vallée de l'Aude, le SAGE Fresquel et le SAGE basse vallée de l'Aude ! Afin de favoriser les échanges de pratiques mais aussi de problématiques un comité technique interSAGE (CTIS) anime le débat entre les différentes instances plusieurs fois par an.



3 SAGE
sur le bassin versant

10 000 Km²
de superficie gérée par les SAGE

UNE ANIMATION DENSIFIÉE SUR LES TERRITOIRES

L'ensablement au cœur des enjeux de haute vallée

Pour faire face à un problème d'ensablement lié à des actions de maintenance sur les barrages en amont du bassin versant, le groupe technique transit sédimentaire de la CLE (*commission locale de l'eau*) du SAGE haute vallée de l'Aude s'est réuni sous la présidence de M. Pierre Bardies pour échanger.

Dans le cadre du groupe de travail, composé d'élus, de naturalistes, des services de l'Etat et ses gestionnaires d'ouvrages, il a été défini un **protocole d'entretien des ouvrages hydroélectriques** tout en veillant à réduire au maximum l'impact sur le milieu. Cette procédure sera testée en 2024.

Les haies continuent de voir le jour sur le Fresquel

Le projet Fresqu'haies, initié en 2019 par le SAGE Fresquel présidé par Jacques Dimon, a poursuivi en 2023 sa démarche en plantant **12 km de haies** sur une dizaine de communes du secteur Lauragais. Ce projet vise, à travers la plantation de haies sur l'ensemble du bassin versant du Fresquel, à reconquérir la biodiversité principalement aux interfaces de la trame verte et bleue. Les haies jouent également un rôle dans la régulation des ruissellements et des crues. Ce projet porte donc sur la recherche d'un effet cumulatif des haies sur le bassin versant. *Un projet soutenu par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.*

La sécheresse, la préoccupation des basses plaines

Dans un contexte de fortes tensions sur la ressource en eau, la CLE du SAGE de la basse vallée de l'Aude, présidée par Gérard Lacombe, a réuni à plusieurs reprises la **commission « ressource en eau »**.

Ces réunions ont permis d'échanger avec les acteurs locaux sur les impacts de la sécheresse, de trouver collectivement des solutions face à la raréfaction de la ressource et de partager des ambitions communes pour les années à venir.

À ce titre le président de la CLE du SAGE s'est rendu à l'inauguration de la station de pompage de l'ASA de Livière pour soutenir son engagement de modernisation.



L'ÉVOLUTION DES SAGE VERS UN SAGE AUDE

L'évaluation des SAGE

En 2023, les conclusions de l'étude d'évaluation et d'évolution des SAGE portés depuis près de 20 ans ont été rendues :

- **Les SAGE sont de véritables outils d'aménagement du territoire**, ils prennent en considération les enjeux actuels mais aussi ceux à venir.
- **Les ambitions des SAGE doivent davantage s'ancrer au niveau réglementaire.**
- **L'animation des SAGE doit encore se renforcer** pour rendre cet outil plus opérationnel et visible.

À ce titre les acteurs sont unanimes, en témoigne cette phrase issue des entretiens réalisés lors de l'étude : « **il n'y a pas de temps à perdre, dès 2025, si on parle de l'eau, il faut parler du SAGE** ». Cette dernière traduit la volonté partagée du territoire de mieux se saisir de l'outil SAGE pour répondre aux enjeux eau du bassin versant de l'Aude.

Vers un SAGE Aude

Suite aux recommandations de l'étude sur les SAGE, les élus du SMMAR EPTB Aude ont décidé d'élaborer un SAGE Aude : **un outil de planification pour l'ensemble du bassin versant.**

Ce SAGE visera à englober les instances actuelles tout en favorisant la proximité pour mieux répondre aux spécificités territoriales.

Le SMMAR EPTB Aude, en partenariat avec le Préfet de l'Aude, la représentante de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la Présidente du Département de l'Aude, a formalisé cette démarche lors d'un CTIS (comité technique inter-SAGE) le 7 novembre 2023. Des réflexions sont en cours dans l'ensemble du territoire pour définir le périmètre, la gouvernance et la commission locale de l'eau du futur SAGE Aude.

LES ÉVOLUTIONS DES MEMBRES DES CLÉ DES SAGE

Les membres de la CLÉ du SAGE de la haute vallée de l'Aude ont élu David Fernandez comme 3^{ème} vice-président, remplaçant ainsi le regretté Bruno Leroux.

Les membres de la CLÉ du SAGE Fresquel ont élu Jacques Dimon président, Brigitte Vieu et Romain Planes vice-présidents.

LA RESSOURCE EN EAU





Un PGRI c'est « tout le monde autour de la table » pour partager le diagnostic technique, élaborer un plan d'actions de retour à l'équilibre (lutter contre le gaspillage, mobiliser des ressources alternatives, aider les zones humides à jouer leur rôle...).

Laurent ROY, ancien directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

L'ÉTIAGE 2023

L'année 2023 a été caractérisée par une sécheresse précoce et durable en témoigne le 1^{er} arrêté sécheresse pris le 17 mars 2023 et le dernier en novembre 2023...

Pour faire face à cette situation alarmante, 15 comités de gestion de l'eau (CGE) présidés par l'Etat ont été réunis pour mettre en place des mesures. Lors de ces comités, le SMMAR EPTB Aude par sa présence, a permis d'informer les services de l'Etat sur les débits dans les cours d'eau, et donc de lever certaines alertes.

LE PGRI UN PLAN EFFICACE

Le bilan du PGRI

Le SMMAR EPTB Aude est engagé, depuis 2017, pour une meilleure gestion de la ressource en eau, notamment dans la résorption du déficit en eau (37Mm³ d'eau à l'étiage) au travers de la mise en œuvre du plan de gestion de la ressource en eau (PGRI). Le bilan à un an de son achèvement (2017-2024) est très positif :

86%

des actions du PGRI engagées

87

actions identifiées

30 Mm³

d'eau économisés

L'essentiel de cette réussite résulte de la coordination de l'ensemble des acteurs dans ce programme d'actions :

- La **profession agricole** contribue notamment au travers de la modernisation des systèmes d'irrigation (*passage en goutte à goutte, système de pilotage de l'irrigation, résorption des fuites dans les réseaux et canaux...*) a notamment permis de réduire la pression exercée sur la ressource en eau.
- Des actions d'économies et de résorption des fuites ont également été engagées par les **gestionnaires de réseaux d'eau potable et par VNF** (*impermeabilisation des berges du Canal de la Robine, instrumentation du Canal du Midi*).

L'évolution du PGRI

À un an de l'échéance du PGRI, le contexte défavorable du changement climatique remet en question l'atteinte de l'équilibre quantitatif. Le territoire doit poursuivre plus que jamais son adaptation. Dans ces conditions, l'élaboration et la mise en œuvre d'un **PTGE** (*projet de territoire pour la gestion de l'eau*) **est une nécessité**. Cette démarche, accompagnée d'une évaluation du PGRI, sera initiée dès 2024, sous maîtrise d'ouvrage du SMMAR EPTB Aude, du pilotage de l'Etat et le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Occitanie et le Département de l'Aude.

LES ACTIONS DU SMMAR EPTB AUDE

Le géocaching une manière ludique de sensibiliser

Parce que la sécheresse est l'affaire de tous, le SMMAR EPTB Aude mobilise ses efforts de communication pour **sensibiliser petits et grands aux bons comportements à adopter en période d'étiage** : communication digitale, streetmarketing, kit de communication transmis aux communes...

Des animations scolaires ont été réalisées spécifiquement sur la ressource en eau, ainsi plus de 120 élèves ont participé à la **mise en place de 6 géocaches** (*Pezens, Carcassonne, Rieux-Minervois, Sallèles-d'Aude, Ouveillan et Gruissan*). Les enfants ont, suite à une séance théorique sur la ressource en eau, collaboré en groupe pour trouver des éco-gestes (*écriture et illustration*), puis ont réalisé une sortie nature pour déposer les géocaches près des cours d'eau asséchés. Une fois installés les géocacheurs (*personnes pratiquant le loisir du géocaching, un loisir de plein air qui consiste à utiliser la technique du géopositionnement pour rechercher des boîtes aux trésors*) se sont empressés d'aller les découvrir... Une sensibilisation à la fois sur les éco-gestes mais aussi sur le bassin versant. Les géocaches sont toujours disponibles sur les 6 sites sur [geocaching.com](https://www.geocaching.com) ou [smmar.org](https://www.smmar.org) !

La recherche avec TALANO-WATER

Le changement climatique touche de plus en plus notre territoire, ainsi **l'adaptation du territoire face au changement climatique** fait l'objet depuis quelques années d'un projet de recherche européen porté par l'INRAE : TALANO-WATER. Celui-ci a choisi comme «laboratoire pilote» français le bassin versant de l'Aude. **Cette démarche vise à construire des scénarios de développement de l'agriculture et de la gestion de l'eau sur le territoire à l'horizon 2050.**

EN 2023, les travaux de Talanoa se poursuivent, notamment la modélisation du fonctionnement du bassin de l'Aude et de ses affluents à l'étiage (*interaction avec l'ensemble des usages et des modalités de gestion (déstockages depuis les barrages)*). Plus d'informations sur [talanoa-water-france.hub.inrae.fr](https://www.talanoa-water-france.hub.inrae.fr)

Une meilleure connaissance de l'Orbieu

Dans le contexte hydrologique déficitaire (*déficit de 1Mm³ d'eau sur le bassin de l'Orbieu*), de nombreux projets de retenue ont été recensés à l'échelle du bassin versant de l'Orbieu. Ainsi la disponibilité de la ressource à l'étiage comme hors étiage devient une question primordiale.

Compte tenu du déficit de données sur ce secteur une **étude de connaissance** a été engagée par le SMMAR EPTB aude en 2023 visant à :

- **Compléter l'étude sur le fonctionnement du karst** et de son rôle en période de crue,
- **Déterminer un protocole de gestion pour favoriser la recharge du karst** en hiver.

De telles modalités de gestion, si elles peuvent être mises en place, permettront d'éviter les situations de crises telle que celle rencontrée en 2023. Les conclusions de l'étude sont attendues courant 2024.

Une étude réalisée avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Occitanie et le Département de l'Aude.

L'étude de l'optimisation de la ressource en eau

Dans un objectif d'optimisation des stockages existants, le SMMAR EPTB Aude réalise une convention avec EDF pour mener à bien une **étude prospective sur l'augmentation de la ressource en haute vallée de l'Aude.**

Celle-ci permettra de déterminer les possibilités techniques de réhaussement d'ouvrages, de transferts par pompage entre retenues et d'interconnexions depuis de nouvelles ressources, afin de **renforcer le stock disponible et mobilisable à l'étiage**. Les conclusions de ce travail prospectif sont attendues en fin d'année 2024.



LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES



LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Les cours d'eau, véritables artères de la nature, jouent un rôle vital dans l'équilibre de notre écosystème. C'est pourquoi les préserver et parvenir à leur bon état est de notre devoir commun.

LE CONTRAT DE BASSIN VERSANT (CBV)

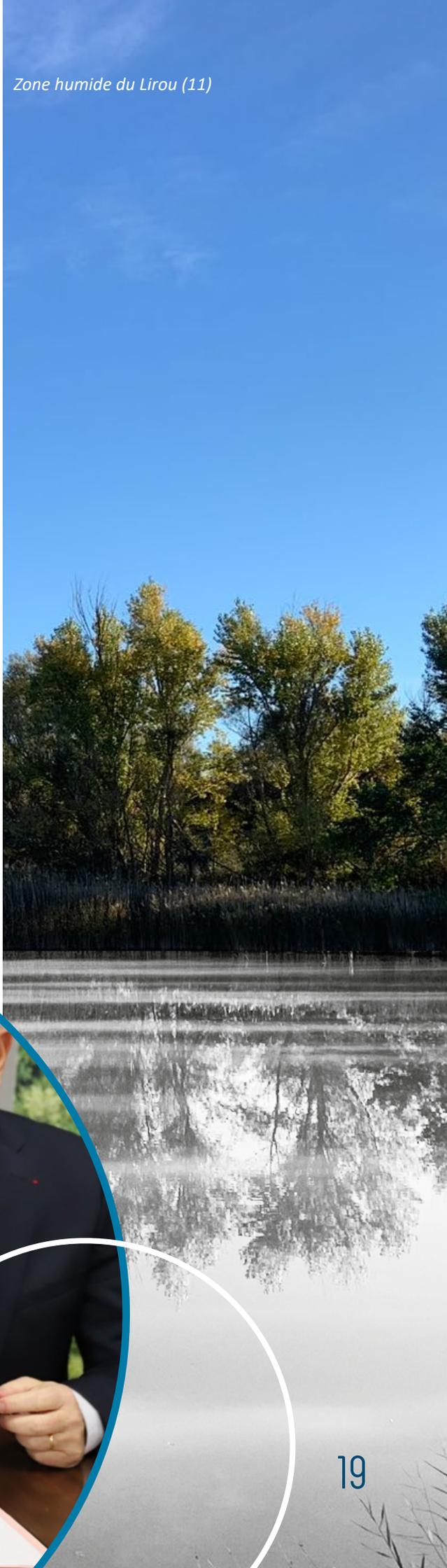
Le contrat de bassin versant de l'Aude engage depuis 2021, les acteurs de l'eau locaux (*l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Occitanie, les Départements de l'Aude et de l'Hérault, le SMMAR EPTB Aude et ses 7 Syndicats de rivières adhérents*) dans le **développement d'actions pour une gestion globale, concertée et durable du périmètre hydrologique**. En 2023, 18 actions pour la gestion des milieux aquatiques ont été programmées aux CD-GEMAPI pour un montant de 2 646 896 €.

Un contrat prolongé pour 1 an !

Initialement conclu pour la période 2021-2023, **le contrat de bassin versant a été prolongé via un avenant signé fin 2023**. Cet avenant vise essentiellement à apporter des délais supplémentaires pour la réalisation des actions. Enfin, un second contrat de bassin versant est en cours de réflexion pour la période 2025-2027.



Signature avenant CBV



LE PLAN DE GESTION DES ZONES HUMIDES

Les zones humides sont de plus en plus menacées par divers aménagements... À l'échelle du bassin versant, l'effet cumulé de leurs disparitions entraîne de graves conséquences.

Les zones humides désormais recensées !

Initiée en 2021, le SMMAR EPTB Aude accélère désormais son étude de délimitation des zones humides et la définition d'un plan de gestion des zones humides (PGZH). Cette étude a pour objectifs de :

- **Faire une synthèse des données disponibles** (inventaires réalisés, études et diagnostics des zones humides, données de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse...) et les rendre accessibles,
- **Mettre en place une gestion cohérente et multi partenariale** (PGZH).

En 2023, il a été recensé sur le bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu, 834 zones humides pour 15 890 ha !

Un travail de concertation

Après une phase de synthèse des données, le SMMAR EPTB Aude a engagé en 2023 **une démarche de concertation par sous bassin versant avec les acteurs de l'eau et les usagers**. L'objectif de cette concertation était de recenser toutes les zones humides, d'identifier celles à enjeux et de partager cette connaissance.

À la suite de ce travail de concertation, **une stratégie a été établie** à l'échelle du territoire et de chaque sous bassin. Celle-ci repose sur 5 axes :

- La préservation des zones humides,
- La restauration des zones humides,
- L'approfondissement de la connaissance,
- La communication et la sensibilisation,
- L'accompagnement dans les projets du territoire.

En décembre 2023, les plans d'actions (*globaux et locaux*) ont été validés par l'ensemble des partenaires. Les détails des différents documents seront disponibles courant premier semestre 2024.

Cette opération est réalisée avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Occitanie et le Département de l'Aude.

Le plateau de Roquefort de Sault redécouvre ses ZH !

L'équipe en régie du Syndicat de rivières de la haute vallée de l'Aude (SMAH HVA), avec l'aide de la Fédération Aude Claire, a travaillé à la **réouverture de 1,5 ha de zones humides sur la commune de Roquefort-de-Sault**. Depuis 2021, c'est au total 4 Ha de zones humides réouverts sur les communes de Roquefort de Sault et le Bousquet. *Travaux subventionnés par le Département de l'Aude et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.*

Une concertation sur les zones humides du Lirou !

Le Syndicat de rivières de l'Orbieu-Jourres (SBOJ) a réalisé des **ateliers de concertation avec les acteurs locaux et les usagers dans le cadre du plan de gestion des zones humides du Lirou**. Les propositions seront présentées aux élus pour décision et définition des actions sur ces zones. *Une opération de 25 308 € financée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Occitanie et le Département de l'Aude.*

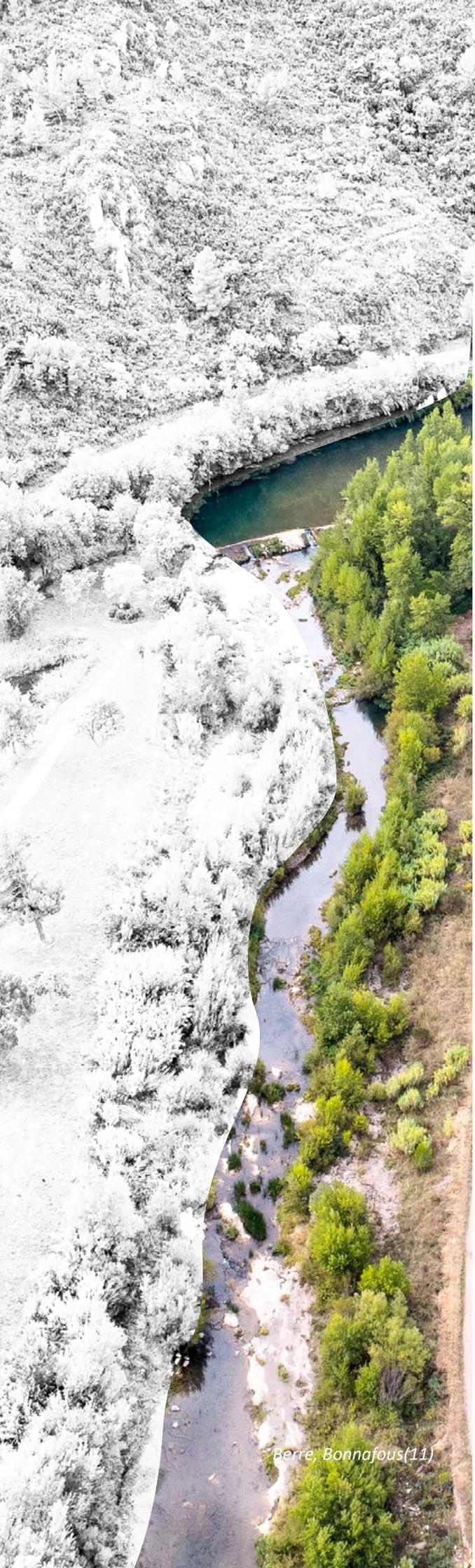
Une zone humide à fort enjeu sur Sigean !

Le Syndicat de rivières de la Berre et du Rieu (SBRR) a lancé une étude d'élaboration du plan de gestion de la zone humide Sainte Croix à Sigean. Celle-ci a permis de mettre en lumière l'**intérêt hydraulique fort de la zone** (*stockage temporaire des eaux lors d'événements pluvieux intenses : 370 000 à 500 000 m³*), mais également l'**intérêt écologique** (*86 % des habitats naturels présentent des enjeux patrimoniaux forts et la présence d'espèces à enjeux très fort comme la pie grièche à tête rousse nichant sur site*). Prochainement, une démarche de concertation va être lancée avec les usagers et propriétaires locaux, afin de faire émerger un plan de gestion co-construit. *Une opération de 96 000 € TTC, financée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Occitanie et le Département de l'Aude.*

Les zones humides en chiffres

834 zones humides sur le territoire

15 890 ha de zones humides



VERS DES COURS D'EAU PLUS NATURELS

Un cours d'eau s'inscrit dans un territoire, dans un bassin versant et prend naturellement la forme de son environnement. Il a besoin d'espace et de temps pour être dans un bon état. Toutefois, depuis des décennies sous la contrainte de l'Homme, les rivières se sont vues modifiées, corsetées pour répondre aux enjeux économiques et sociaux... au détriment de leurs vertus pour la nature et l'écosystème.

Mathieu Dupuis, chargé de mission hydromorphologie du SMMAR EPTB Aude

Conscients de ces enjeux, et du pouvoir des services que rendent les rivières naturelles, le SMMAR EPTB Aude et ses Syndicats de rivières œuvrent à leur restauration tout au long de l'année. Une stratégie basée sur l'étude de la forme des cours d'eau (*l'hydromorphologie*) est menée de front sur tous les territoires. Ces travaux consistent majoritairement à redonner aux rivières leur style fluvial originel (*un lit mineur, moyen et majeur, des bras, des espaces de bon fonctionnement...*). À travers ces projets, nous redonnons aux cours d'eau leurs propriétés naturelles : éroder les berges, déplacer du gravier ralentissant ainsi les débits, s'étendre sur leur lit majeur en cas de crue, piéger les embacles dans leurs bras lors d'inondation, ou encore créer des îlots de fraîcheur dans leurs méandres pour le plus grand plaisir de la biodiversité mais aussi de l'Homme... **Au total se sont +10 projets de restauration qui ont été réalisés sur le territoire en 2023.**

LES VERTUS D'UN COURS D'EAU NATUREL

- ✓ Réduction du risque d'inondation et de sécheresse
- ✓ Reconquête de la biodiversité
- ✓ Amélioration de la qualité de l'eau
- ✓ Amélioration de la qualité paysagère et du cadre de vie
- ✓ Appropriation de la rivière par la population
- ✓ Renforcement des capacités d'adaptation des milieux aquatiques au changement climatique

LES PROJETS DE RESTAURATION 2023

Des projets de recherche

En 2023 le SMMAR EPTB Aude a entrepris un partenariat avec l'Université Paul Sabatier de Toulouse pour **lier les aménageurs du territoire, le monde de la recherche et les étudiants.**

Une première sortie terrain a été organisée avec les étudiants du Master 2 d'écologie «Écosystèmes et Anthropisation» sur le bassin versant de l'Orbieu pour présenter le programme d'actions hydromorphologiques sur ce secteur.

Le méandre de rouzilles retrouve le Fresquel

Après plus de 40 ans de déconnexion, le méandre de Rouzilles a retrouvé le Fresquel sur la commune de Pennautier, grâce à une opération portée par le Syndicat de rivière du Fresquel (SMAH Fresquel) avec l'appui du SMMAR EPTB Aude. Au total ce sont **470 mètres de linéaire de ripisylve qui ont été traités, une partie du méandre a été abaissée et les berges ont été revégétalisées.**

Ce site fait l'objet de suivi naturaliste faune et flore par la Fédération Aude Claire pour caractériser l'évolution du site d'un point de vue biodiversité.

Cette opération d'un montant de 75 000 euros est financée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région Occitanie et Département de l'Aude.



Le Fresquel regagne sa continuité écologique

Le Syndicat de rivières du Fresquel (SMAH Fresquel) avec le soutien du SMMAR EPTB Aude a réalisé d'importants travaux de restauration sur le Fresquel à Pezens : **remplacement du barrage à clapet par un seuil et abaissement de la chaussée.** Ce projet ambitieux favorise la continuité écologique (*libre circulation des sédiments, de la biodiversité et du cours d'eau*) du Fresquel jusqu'à entravée et améliore la prévention des inondations.

Deux panneaux de sensibilisation ont également été posés sur les berges pour sensibiliser le grand public au bon état d'un cours d'eau.

Une opération de 936 600€ financée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Département de l'Aude.

La capacité de l'Argent-Double augmentée !

Le Syndicat de rivières d'Aude Centre (SMAC) a mené en 2023, un projet de **réduction des pressions anthropiques sur l'Argent-Double** afin de lui redonner une dynamique plus naturelle. Les travaux ont consisté à redonner de la mobilité à la rivière (*déssoucher les berges*), à supprimer des enrochements qui corsetaient la rivière, à supprimer 700m de voie communale et à traiter les espèces envahissantes (*Canne de provence*).

Une cinquantaine de reptiles et amphibiens a été sauvée durant les travaux grâce à un écologue mandaté spécifiquement pour cette mission. Ces derniers ont été relâchés dans des zones protégées.

Une opération de 286 516 euros financée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Occitanie et le Département de l'Aude.



Fresquel, Pennautier (11)



LA RIPISYLVE NOTRE MEILLEURE ALLIÉE

La ripisylve, cette végétation bordant les cours d'eau, représente une zone humide d'une importance capitale pour la biodiversité et pour l'Homme. Cette végétation joue un rôle vital au sein de l'écosystème, elle stabilise les berges, piège les embâcles, améliore la qualité de l'eau et offre une zone de refuge pour la faune. Dans les zones urbaines néanmoins, nous devons veiller à son entretien afin d'éviter qu'elle ne devienne une menace potentielle. Valoriser et entretenir la ripisylve de manière raisonnée devient ainsi une nécessité pour préserver ces multiples bénéfiques, tout en respectant l'équilibre de cet écosystème.

Hélène Mathieu Subias, Directrice technique

Un entretien raisonné

L'entretien de la ripisylve est une tâche minutieuse qui cherche à équilibrer la préservation de la biodiversité avec la protection des enjeux humains :

- Un **élagage sélectif** des arbres en favorisant les essences adaptées (*peupliers, saules, frênes...*) et en **maintenant une variété d'essences** et de classes d'âge ;
- Une **gestion équilibrée des embâcles** consiste à éliminer les obstacles importants tout en **préservant les éléments favorables à la vie aquatique**.

Cet entretien raisonné permet à la ripisylve d'être en bon état et de rendre ainsi de nombreux services à son écosystème.

Les vertus d'une ripisylve en bon état

Une ripisylve en bon état rend de nombreux services à l'environnement et à l'Homme :

- Elle **prévient les inondations** (*stabilise les berges, piège des bois flottés qui peuvent former des embâcles*);
- Elle **préserve la ressource en eau** en situation de sécheresse (*favorise le rechargement des nappes, crée des îlots de fraîcheur*);
- Elle **améliore la qualité de l'eau** (*filtre l'eau*);
- Elle **lutte contre le réchauffement climatique** (*stocke le carbone, crée des zones humides*); Un peuplier est constitué de 400 kg de carbone par mètre cube !
- Elle favorise le **développement de la biodiversité** (*elle est un habitat naturel et une source de nourriture*).

Les Syndicats au service de l'intérêt général

En raison des coûts requis pour un entretien raisonné et de la complexité de cette tâche, **une déclaration d'intérêt général peut être émise afin de permettre aux Syndicats de rivières d'intervenir**.

Ainsi toute l'année, des entretiens sont réalisés dans le cadre de DIG par les équipes en régie des Syndicats de rivières ou par des prestataires.

Ces programmes de gestion de la ripisylve sont co-financés par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et les Départements de l'Aude et de l'Hérault.

Les km de ripisylve traités
par les Syndicats de rivières

81

Haute vallée

43

Fresquel

52

Aude centre

39

Orbieu

12

Berre & Rieu



LE FLEUVE AUDE

Ce fleuve Aude, qui relie nos territoires, est le fil conducteur de notre bassin versant qui va de la montagne à la mer. Ce fleuve représente un enjeu formidable pourtant encore aujourd'hui trop sous-estimé. Nos cours d'eau sont un patrimoine qu'il faut préserver et valoriser. Il faut gérer ce fleuve pour que nos habitants réapprennent à vivre avec et non plus contre.

Eric Ménassi, Président du SMMAR EPTB Aude

Le fleuve Aude

Le fleuve Aude, entre le pont neuf de Quillan et l'ouvrage du barrage anti-sel sur la commune de Fleury d'Aude, constitue le domaine public fluvial (DPF) de l'Etat. C'est donc un linéaire de **150 kilomètres qui est géré par l'Etat dans l'objectif d'un maintien du libre écoulement naturel des eaux.**

Les 7 Syndicats de rivières adhérents du SMMAR EPTB Aude gèrent quant à eux l'ensemble des affluents du fleuve et le cours de l'Aude en amont de Quillan.

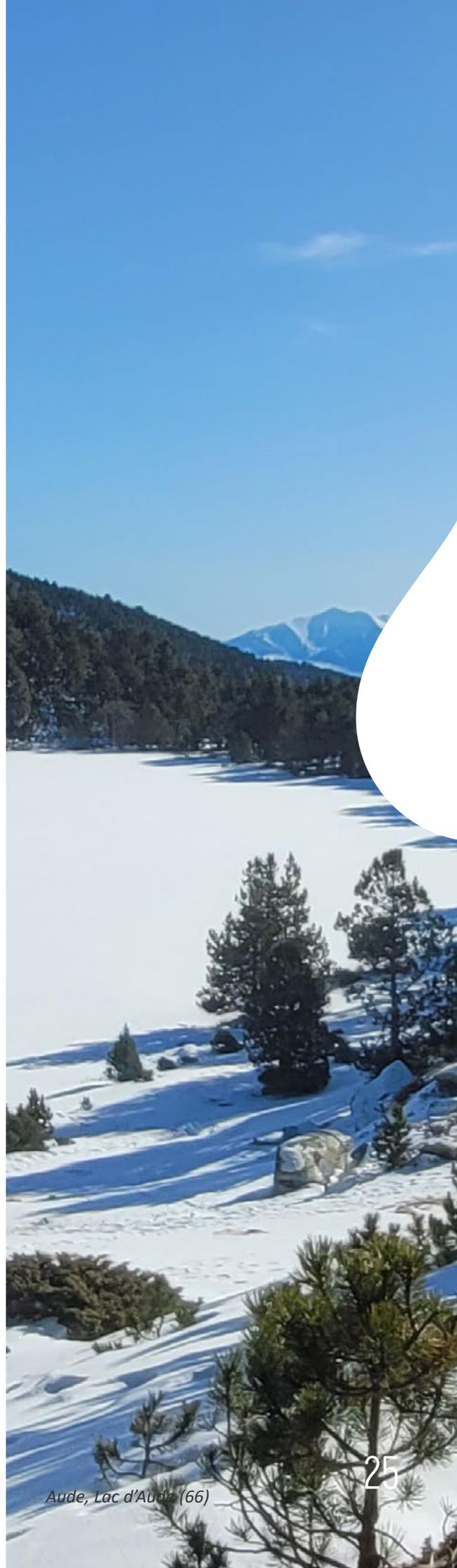
3 études sur la gestion du fleuve Aude

Le fleuve Aude reste plus que jamais une préoccupation majeure pour le SMMAR EPTB Aude. À ce titre, 2023 a vu l'aboutissement de 2 études majeures sur cet axe :

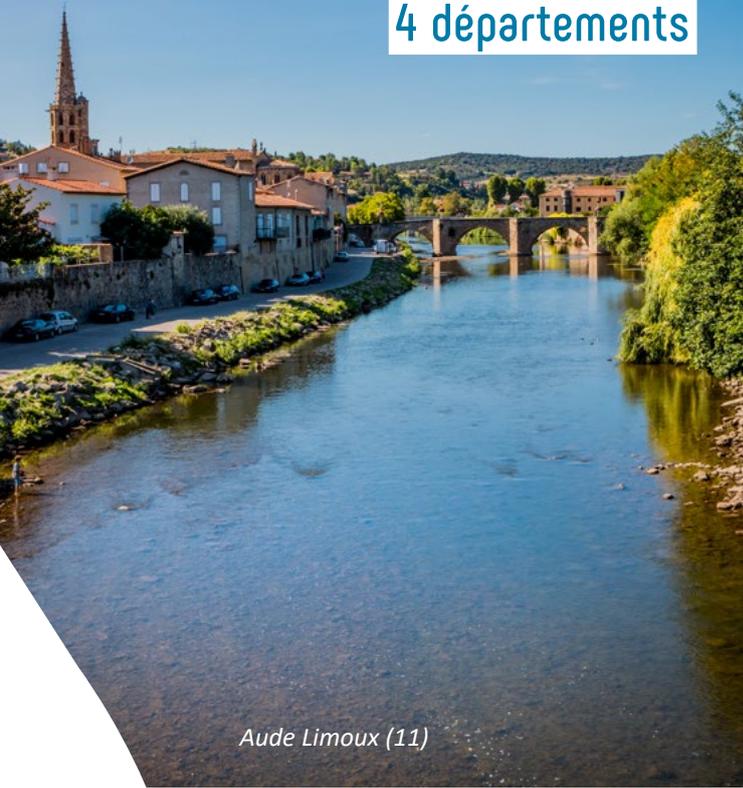
- **Evaluation de l'impact des éclusées** (*éclusées liées à la production hydroélectrique et au soutien d'étiage en période estivale*),
- **Evaluation du rôle et des impacts des digues/merlons.**

Une troisième étude de plan de gestion a également démarré en 2023 complétant ainsi la connaissance du fonctionnement de ce fleuve. En parfaite coordination avec l'Etat chargé d'assurer le maintien du libre écoulement des eaux dans sa partie domaniale, cette étude permettra d'identifier les actions en matière de GEMAPI à mener pour assurer la protection contre les inondations et l'atteinte du bon état écologique des milieux aquatiques concernés par le fleuve.

Dès 2024, les conclusions de l'étude relative aux éclusées permettront de mettre en œuvre les **premières mesures d'atténuation à travers l'adaptation des modalités de lâchers de la convention de Matemale.**



4 départements



Aude Limoux (11)



Aude, Carcassonne (11)



Aude, Villedubert (11)



117 affluents

Aude, Moussan (11)



5 327km²

Aude, Fleury d'Aude (11)

LA PRÉVENTION DES INONDATIONS



*Inondation 2018, Villegailhenc (11),
crédit photo SDIS 11*



LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

La raison d'être du SMMAR EPTB Aude est de sensibiliser, prévenir, protéger contre le risque inondation et de contribuer à une gestion équilibrée, partagée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un objectif d'atteinte d'un bon état écologique.

Eric Ménassi Président du SMMAR EPTB Aude

Un territoire à risque

À l'échelle du territoire, le risque inondation constitue le plus grand risque d'origine naturelle en raison des conséquences dommageables... Le bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu a été touché à de nombreuses reprises par des crues importantes 1891, 1992, 1999, 2014, 2018... Aujourd'hui, sur le bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu :

- **396 communes sont soumises à un risque inondation avéré** inscrit aux dossiers départementaux des risques majeurs;
- **199 communes disposent d'un PPRi** (*plan de prévention des risques inondations*);
- **10 communes disposent d'un PPRL** (*plan de prévention des risques littoraux*).

Face à ce risque inondation, le SMMAR EPTB Aude, accompagne les communes concernées depuis les années 2000. Ainsi, pour mettre en œuvre l'ensemble de ces actions le SMMAR EPTB Aude et ses partenaires élaborent depuis 2006 des Plans d'actions et de prévention des inondations (PAPI).

Ces outils visent à traiter le risque inondation de manière globale, le PAPI repose sur 7 axes :

1. **Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque**
2. **Surveillance et prévision des crues**
3. **Alerte et gestion de crise**
4. **Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme**
5. **Réduction de la vulnérabilité**
6. **Gestion des écoulements**
7. **Gestion des ouvrages de protection hydraulique**

Les actions du PAPI sont mises en œuvre par le SMMAR EPTB Aude et ses 7 Syndicats de rivières adhérents.

Toutes les informations sur : www.smmar.org/nos-grands-projets/le-papi



L'ACTUALITÉ DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Les acteurs signent le 3^{ème} PAPI

Le jeudi 29 juin 2023, a eu lieu la signature officielle du 3^{ème} PAPI du bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu pour la période 2023-2028. Doté d'une enveloppe de **75,2 millions d'euros**, il va se décliner en une centaine d'actions concrètes visant à réduire le risque inondation sur les 413 communes concernées. Le financement du PAPI 3 est assuré par l'Union européenne (FEDER), l'Etat, la Région Occitanie, les Départements de l'Aude et de l'Hérault.

Nettoyage des déchets du Doumergal

En 2023, le SMAH HVA a missionné les entreprises Actiforest et Roca pour nettoyer le ruisseau du Doumergal à Lapradelle Puilaurens. Des sites particulièrement touchés par la crue de 2020 qui avait mis à nu une ancienne décharge des années 1980. Cette opération a abouti à **l'élimination de 22 tonnes de déchets plastiques, 8 tonnes de métaux, 2 tonnes de pneus et 300 kg de déchets amiantés du milieu naturel**. Cette intervention délicate s'est déroulée en collaboration avec le Covaldem11 et la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises. Une opération de 527 000 euros financée par l'Etat avec les fonds France Relance biodiversité, la Région Occitanie et le Département de l'Aude.

Les aléas inondations présentés à 27 communes

En 2023, le SMMAR EPTB Aude a présenté les résultats de l'étude «de caractérisation de l'aléa inondation» aux 27 communes concernées. Celle-ci leur a permis d'ajuster leurs stratégies d'aménagement pour renforcer la résilience face à cet aléa climatique. Le projet, d'un coût total de 261 895 € TTC, a bénéficié de subventions de l'État, de la Région Occitanie, et du Département de l'Aude pour la période 2021-2023.

Légende :

-  Ouvrages structurants / travaux d'aménagement
-  Ouvrages de protection des inondations réalisés
-  Travaux (amélioration écoulements/protection des berges)
-  Études d'ouvrages hydrauliques
-  Études de ruissellement prévues
-  Études stratégiques submergées et gestion du trait de côte



Vers un observatoire

Le territoire d'actions du SMMAR EPTB Aude, fortement influencé par un climat méditerranéen, subit une tension significative sur la ressource en eau. En raison des changements climatiques, il sera davantage affecté, avec des modifications notables des débits ainsi qu'une intensification des phénomènes pluvieux et des périodes de sécheresse.

En réponse à ces défis, le SMMAR EPTB Aude propose la création d'un **observatoire du risque**. Un outil participatif qui agglomèrera des données produites par l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire (Conseil Départemental, Syndicats de rivières, DDTM, SPC, ASA, Chambre d'Agriculture, etc...). Celui-ci a pour objectifs de :

- Améliorer la connaissance du réseau hydrographique ;
- Suivre les actions du PAPI ;
- Echanger des données entre organismes ;
- Intégrer le risque inondation dans les politiques publiques ;
- Sensibiliser le grand public.

Les premières réunions avec l'ensemble des partenaires ont eu lieu en 2023.

Les actions du PAPI en bref





LA GESTION DE CRISE

La gestion de crise inondation ou sécheresse est une expertise ancienne au sein du SMMAR EPTB Aude. Pour autant cette expertise se cultive inlassablement, se transmet continuellement et se perfectionne collectivement. Être prêt, c'est un état d'esprit où l'humilité doit guider notre action de terrain.

Jean-Marie Aversenq, Directeur général des services du SMMAR EPTB Aude

Les plans communaux de sauvegarde

Pour faire face au risque inondation présent sur notre territoire, le SMMAR EPTB Aude a accompagné 137 communes dans la **réalisation du plan communal de sauvegarde (PCS) 2.0**. Ce document de référence lors d'une inondation permet d'organiser la gestion de crise et de mettre en sécurité les riverains ainsi que les zones à enjeux. Il est co-construit avec les élus locaux et l'ensemble des partenaires, accompagnés par la société PREDICT Services missionnée par le SMMAR EPTB Aude.

En 2023, 9 PCS 2.0 ont été réalisés pour Mas Sainte Puelles, Belvèze-du-Razès, Castelreng, Cazilhac, Puichéric, Saint-Martin-Lys, La Digne-d'Amont, Marseillette et Saint-Jean-de-Barrou. *Opération financée par l'Europe (programme FEDER), la Région Occitanie et les Départements de l'Aude et de l'Hérault.*

L'application « SHYVAA »

Une interface gratuite qui permet de suivre le niveau des cours d'eau du bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu, en quasi-temps réel ! Données du SMMAR EPTB Aude et des différents partenaires disposant des stations de mesures et des capteurs.

shyvaa.smmar.org



LA GESTION DE CRISE EN ACTION

Les exercices interservices

À l'automne, les agents des routes du Département de l'Aude, du SDIS 11 et du SMMAR EPTB Aude ont réalisé un exercice de **gestion de crise inondation** : une inondation éclair sur le Carcassonnais.

Le but de se mettre en situation d'inondation toute une journée est de :

- **Transmettre les connaissances et les vécus de chacun ;**
- **Percevoir les différentes étapes d'une crise ;**
- **Evaluer la situation à posteriori afin d'analyser les axes d'amélioration ;**
- **Être efficace en situation de crise ;**
- **Former les dernières recrues ;**
- **Créer du lien entre les différents services.**

Des temps précieux inter-services qui permettent une opérationnalité en situation de crise.

Des formations en hydrologie

En 2023, de nouvelles sessions de formation sur le maintien des acquis hydrologiques ont été réalisées avec les agents du SDIS de l'Aude, du service route du Département de l'Aude et du SMMAR EPTB Aude. L'objectif de cette formation était de :

- **Informers sur les notions clés sur les cours d'eau pour anticiper et prévenir ;**
- **Sensibiliser sur les zones à enjeux et le fonctionnement des ouvrages existants ;**
- **Transmettre les connaissances du SMMAR EPTB Aude aux différents services ;**
- **Recueillir les retours terrains des agents territoriaux.**

À la suite de matinées théoriques, l'ensemble des personnes présentes s'est rendu sur le terrain.

Une attention particulière a été relevée dans le village de Salleles-d'Aude où un repère de crue à +3 mètres datant de 1999 est apposé.

L'occasion pour chacun de se rappeler que le risque inondation est présent sur le territoire et qu'ensemble nous devons agir pour la protection des populations.

Déploiement du réseau de suivi hydrométrique

Dans le cadre de l'axe « amélioration de la surveillance et de la prévision des crues et des inondations » du PAPI 2 (2015-2020), le SMMAR EPTB Aude a mis en place **un réseau de suivi hydrométrique** à l'échelle du bassin versant.

En 2023 le SMMAR EPTB Aude a complété son réseau de **41 capteurs** (*pluviomètres, limnimètres*) installés sur les ouvrages de protection contre les crues ou les cours d'eau affluents de l'Aude. Instruments quasiment invisibles pour les riverains, ils sont pour autant extrêmement précieux pour le SMMAR EPTB Aude pour assurer la gestion de crise. Les données produites sont visibles sur l'application smmar.shyvaa.fr.

Une opération financée par l'Etat, la Région Occitanie et le Département de l'Aude.

Réduire la vulnérabilité des bâtis

Dans le cadre du dispositif Aud'Alabri, le SMMAR EPTB Aude assure la réalisation des diagnostics de réduction de vulnérabilité au risque inondation pour les bâtiments publics, d'entreprises et les habitations.

En 2023, le SMMAR EPTB Aude a réalisé par l'intermédiaire de ses prestataires (*Opale/SoliHa/BRLi/Verri*) **99 diagnostics d'habitations privées et 36 diagnostics de bâtiments publics. De plus, 6 réunions publiques ont permis de présenter le dispositif à près de 350 personnes** (*Palaja, Cour-san, Villegailhenc, Saint-Hilaire, Leuc, Siran*).

Cette opération d'un montant de 177 775€ a été réalisée grâce au soutien financier de l'Etat, la Région Occitanie et le Département de l'Aude.

Il faut enclencher un plan d'action pour revoir un certain nombre d'acquis que nous pensions immuables. On ne pourra pas lutter, il faudra s'adapter.

- Jean-Louis RIO, Vice-Président du Grand Narbonne

LES ALÉAS LITTORAUX

Les aléas littoraux et le recul du trait de côte posent des problématiques urbaines, environnementales, avec des enjeux démographiques et économiques. Il nous faut prendre des décisions capitales pour notre avenir.

Michel Jammes, vice-président du SMMAR EPTB Aude

Notre territoire est soumis aux aléas littoraux, érosion, recul du trait de côte, submersion marine (*inondation par la mer*)... et sera également concerné par les enjeux du changement climatique. Pour faire face à ce risque, de nombreuses initiatives sont prises au niveau national et local pour sensibiliser et proposer des solutions.

Le futur littoral se dessine !

Les trois Syndicats de rivières côtiers adhérents au SMMAR EPTB Aude (*SMDA, SBBR, SIAH CM*), mènent depuis 2022 une étude sur le futur aménagement du littoral audois et héraultais, «**Mer en mouvement**».

La première année fut l'objet du diagnostic territorial face aux différents aléas littoraux (*submersion marine, érosion littoral, retrait du trait de côte*) et du partage de celui-ci avec les acteurs du littoral (*élus, grand public*).

En janvier 2023, **+90 élus et agents de collectivités ont participé au séminaire «Mer en mouvement» à Gruissan :**

- **Présentation du diagnostic sur les aléas littoraux et des dégâts d'une tempête centennale** (+2m sur les côtes de Narbonne-Plage par exemple) ;
- **Visites de terrain aux chalets de Gruissan et sur l'étang de Gruissan pour percevoir les adaptations possibles** (*habitations sur pilotis, ouvrages de protection...*) ;
- **Ateliers participatifs** sur les modes de gestion du littoral, la projection vers le littoral de demain, les échéances du projet...

Une journée dense qui a permis à tous les acteurs d'échanger sur les différents modes de gestion et les diverses actions réalisables sur notre territoire. Un événement qui a permis de projeter sur le littoral les différents points de vues, afin de tendre vers un objectif de protection des enjeux, mais également de résilience à long terme face aux impacts des aléas littoraux.

L'ensemble des suggestions a été pris en compte, les conclusions de l'étude seront présentées au 1^{er} semestre 2024.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Les journées des assureurs spéciales littoral

À l'automne, plus de 200 enfants ont été sensibilisés à la prévention des inondations, et plus particulièrement aux risques littoraux, lors des journées des assureurs à Narbonne et Sigean. Au travers du jeu, Assurance Prévention et le SMMAR EPTB Aude ont informé les jeunes citoyens sur :

- **les risques littoraux** au travers d'une maquette de notre territoire;
- **les bons comportements à adopter en cas d'inondation** grâce à une maquette de maison inondée;
- **la gestion de crise** au travers d'un escape game...

Cet événement s'est conclu par la remise de kit de sécurité aux enfants.

Faire des photographies de la plage pour la science !

Afin d'augmenter la connaissance des aléas littoraux les Syndicats de rivières porteurs de la démarche «Mer en mouvement» **ont posé 4 bornes de suivi participatif sur le littoral.**

Ces bornes coastnaps permettent au grand public de photographier la plage sous un angle précis, de partager les clichés et ainsi de permettre aux scientifiques de suivre l'évolution du trait de côte. Au-delà du suivi scientifique, ces dispositifs positionnés à Leucate, La Franqui, Gruissan et Narbonne-Plage permettent de sensibiliser le grand public aux évolutions de notre littoral.

COMMENT ÇA MARCHE LES BORNES COASTSNAP ?

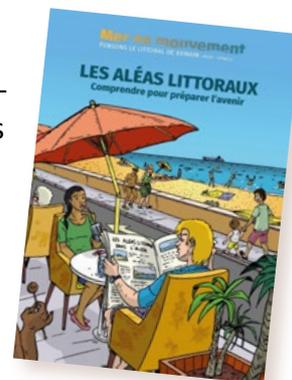
1. Partez à la découverte des bornes de suivi #CoastSnap (les bornes jaunes)
2. Placez votre téléphone dans l'encadrement prévu à cet effet
3. Photographiez (sans filtre)
4. Partagez-nous votre cliché sur l'application CoastSnap, ou sur le site internet (<https://swll.to/smda1134>),

Et le tour est joué !

La BD pour sensibiliser

Dans une dynamique de sensibilisation des plus jeunes aux aléas littoraux, **une bande dessinée a été créée pour les 12-15 ans.** Celle-ci a été remise courant de l'année 2023 à l'ensemble des collèges littoraux du bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu.

C'est l'histoire de Louis et Pauline qui arpentent le littoral audois et héraultais pour mieux comprendre les différents risques : montée des eaux, tempête, plage qui s'érode... à retrouver sur sm-mar.org.



Plan littoral 21

Au cours de l'année 2023, le SMMAR EPTB Aude est intervenu dans de multiples **événements professionnels sur les aléas littoraux.** La Région Occitanie a notamment convié la collectivité à prendre la parole lors d'un séminaire «Plan Littoral 21» pour présenter la démarche «Mer en mouvement». Salué par l'ensemble des partenaires, le littoral du bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu rayonne par son dynamisme et sa démarche participative.



Borne coastsnap de Leucate (11)

LES PARTENAIRES



Le SMMAR a été créé dans l'idée d'être un outil collectif, sur un principe de solidarité, à l'échelle du bassin versant, de l'amont à l'aval. Il faut préserver la notion fondamentale de solidarité alors que nous vivons des temps difficiles.

Hélène SANDRAGNÉ, Présidente du Département de l'Aude

Nos partenaires

L'approche des questions liées à l'eau est complexe car elle implique un grand nombre d'acteurs. Partenariat et concertation sont donc indispensables pour la gestion concertée à l'échelle du bassin versant.

Le SMMAR EPTB Aude a su déployer, au fil des années, des savoir-faire dans les différents domaines de l'eau. Pour autant, afin de mener à bien ses missions, le syndicat fait régulièrement appel à de l'ingénierie extérieure ainsi qu'à des partenaires scientifiques et techniques qui apportent une expertise complémentaire dans leurs domaines spécifiques.

Parallèlement, le SMMAR EPTB Aude s'appuie sur une collaboration forte avec les acteurs institutionnels et financeurs, que sont les services de l'Etat, l'Europe (*FEDER*), l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Occitanie, les départements de l'Aude et de l'Hérault ainsi que l'ensemble des Syndicats de rivières adhérents dans le cadre de programmes ensemble (*PAPI, Contrat de Bassin versant, PGRE...*).

Liste non exhaustive de nos partenaires

AFPCNT : L'association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques vise à constituer une plateforme transversale et multirisques d'acteurs (*personnes morales et physiques*). Partenariat : co-organisation d'animations et partage de supports.

AMA : Association des Maires de l'Aude. Partenariat : participation au salon annuel et co-organisation de formation à destination des élus.

ANEB : l'association nationale des élus de bassin est une fédération d'élus et d'acteurs institutionnels impliqués dans la gestion équilibrée, durable et intégrée de l'eau par bassin versant. Partenariat : mise en réseau, partage de données, formations...

Archives départementales de l'Aude : un service du conseil départemental de l'Aude chargé de collecter et mettre à disposition les archives. Partenariat : formation des agents et mise à disposition de documents.

Association France Dignes : association qui œuvre sur les outils dédiés à la gestion des digues (SIRS), des missions d'appui et de mise en réseau et à l'organisation de nombreux événements techniques. Partenariat : mise à disposition de données.

CAUE : Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de l'Aude agit en faveur de la préservation de l'environnement, de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables. Partenariat : partage de données, co-animation de ciné-débats.

CEPRI : le Centre Européen de Prévention des Risques d'Inondation est un réseau d'échange et de capitalisation de connaissances techniques ou scientifiques, de bonnes pratiques en matière de stratégie de prévention et gestion des inondations en France et en Europe.

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement. Partenariat : échanges et accompagnement dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Chambre d'Agriculture : co organisation de formations à destination des agriculteurs, partenaires dans la définition de la stratégie foncière en vue de la mise en œuvre de la GEMAPI.

Fédération de pêche de l'Aude : partenaire dans le cadre d'opérations de sauvetage de la faune piscicole ou encore d'études spécifiques et de suivis des milieux.

INRAE : l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement, partenaire dans de nombreux projets GEMA.

PNR (*Pyrénées Catalanes, Corbières Fenouillèdes, Narbonnaise et du Haut Languedoc*) : le territoire du bassin Versant de l'Aude de la Berre et du Rieu compte 4 Parcs Naturels Régionaux qui sont des partenaires privilégiés.

Réseau 11 : Le Syndicat Mixte Ouvert RéSeau11 porte des missions de protection de la ressource en eau destinée à l'alimentation en eau potable sur l'ensemble du périmètre départemental.

SDIS 11 : le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aude est notre partenaire pour la formation, mais aussi dans le cadre de la gestion de crise en cas d'inondation...



LE GLOSSAIRE

Agence de l'Eau - Créées par la loi sur l'eau de 1964, les agences de l'eau sont des établissements publics de l'État. Elles assurent une mission d'intérêt général visant à gérer et à préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques. Il existe 6 agences en France. Le Territoire du SMMAR EPTB Aude fait partie de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Bassin versant : aire de collecte de toutes les eaux qui rejoignent un même exutoire. Ses limites sont les lignes de crête, c'est à dire les reliefs qui le bordent.

CBV - Contrat de Bassin Versant : programme d'actions élaboré à l'échelle du bassin versant et mobilisant des fonds publics qui aborde de manière globale et transversale la gestion des milieux aquatiques.

CDGEMAPI - Comité Départemental de Programmation GEMAPI

CLE d'un SAGE - Commissions Locales de l'Eau : La CLE constitue le noyau opérationnel du SAGE. Elle a pour mission de gérer et d'animer l'ensemble de la démarche du SAGE (*élaboration, mise en œuvre et suivi*). Après l'arrêté d'approbation du SAGE, la CLE veille à la bonne application des dispositions inscrites dans le SAGE et à sa mise en œuvre.

CMI - Commission Mixte Inondation.

COD : Centre Opérationnel Départemental. Le COD est un outil de gestion de crise à disposition du préfet qui l'active quand un événement majeur a lieu dans son département. Le SMMAR est membre du COD lors des événements pluviométriques sur le département de l'Aude.

DDTM – Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

DIG – Déclaration d'Intérêt Général : validée par arrêté préfectoral, la DIG permet à une personne publique d'intervenir avec de l'argent public sur des terrains privés au nom de l'intérêt général.

DPF : Domaine Public Fluvial

DREAL – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

DUP - Déclaration d'Utilité Publique : acte administratif permettant à l'État, ou à une collectivité, après une procédure de consultation de la population, de mener un projet d'aménagement du territoire et, le cas échéant, d'avoir recours à l'expropriation.

Embâcle : accumulation de débris naturels (*troncs, branches*) dans le lit d'un cours d'eau et pouvant former un barrage.

Erosion : les milieux aquatiques subissent une érosion naturelle qui emporte les sols et les roches qui les composent sous l'effet du vent, de l'écoulement de l'eau et de la gravité. Fonctionnement naturel des milieux, l'érosion façonne et fait évoluer les paysages. Ce phénomène est susceptible d'être accentué fortement par les activités humaines et les aménagements.

EPAGE – Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux : Syndicat mixte qui a vocation à assurer la maîtrise d'ouvrage opérationnelle d'actions « milieux aquatiques » et « prévention des inondations » (*GEMAPI*).

EPTB – Etablissement Public Territorial de Bassin : les établissements publics de coopération de collectivités territoriales, aujourd'hui regroupés sous l'appellation EPTB, agissent pour le compte des collectivités pour la mise en valeur et l'aménagement des nappes, des fleuves, des rivières et des milieux aquatiques. Ils assurent la maîtrise d'ouvrage d'actions interdépartementales et interrégionales et sont à ce titre reconnus comme acteurs opérationnels. Ce sont des acteurs de la politique de l'eau à l'échelle des bassins et sous-bassins. Ils font aujourd'hui l'objet d'une reconnaissance par l'Etat de leur mandat et de leur périmètre d'intervention.

GEMAPI – Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations : compétence obligatoire confiée aux intercommunalités. Elle désigne les moyens d'aménager les cours d'eau, les zones humides et les plans d'eau pour améliorer la biodiversité, la continuité écologique et la défense contre les inondations.

LEMA - Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 (*LEMA*) : les fondements de la politique de l'eau française ont été définis par les lois sur l'eau du 16 décembre 1964 et du 3 janvier 1992. La Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (*LEMA*) vient rénover la politique française de l'eau et en constitue le texte central.

Loi « Climat et Résilience » : loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience à cet effet.

Natura 2000 : réseau de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales et de leurs habitats. Natura 2000 a pour objectif de concilier préservation de la nature et enjeux socio-économiques

ORSEC - Organisation de la Réponse de la Sécurité Civile : programme d'actions des secours à l'échelon départemental en cas de catastrophe.

PAPI – Programme d'Actions de Prévention des Inondations : outil contractuel permettant de se saisir de la problématique des inondations. C'est un programme d'actions élaboré à l'échelle du bassin versant et mobilisant des fonds publics qui aborde de manière globale et transversale la gestion des inondations.

PCS - Plan Communal de Sauvegarde : le plan communal de sauvegarde est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

PGRE - Plan de Gestion de la Ressource en Eau.

PTGE : Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau.

PICS : Plan Intercommunal de Sauvegarde.

SAGE – Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux : outil de planification à valeur réglementaire élaboré par les acteurs locaux, il fixe les objectifs et les règles de gestion locale sur le bassin versant. Les règles qu'il édicte sont opposables à toute personne publique ou privée.

SBBR - Syndicat de bassin de la Berre et du Rieu.

SBOJ - Syndicat de bassin de l'Orbieu-Jourres.

SHYVAA - Suivi Hydrologique de la Vallée de l'Aude et de ses Affluents (shyvaa.smmar.fr).

SIAH CM - Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique Corbières Maritimes.

SMAH - Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique.

SMDA - Syndicat Mixte du Delta de l'Aude.

SMAC - Syndicat Mixte Aude Centre.

SLGRI - Stratégie Locale de Gestion des Risques Inondation : document de planification propre aux risques sans portée juridique, qui fixe les objectifs de réduction des conséquences dommageables sur les TRI en déclinaison des cadres régionaux (*Plan de Gestion des Risques d'Inondation – PGRI*) et nationaux (*Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation - SNGRI*).

SPC - Service prévision des crues.

T.R.I. – Territoire à Risque important d'Inondation : zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants (*comparés à la situation du district hydrographique*), ce qui justifie une action volontariste devant aboutir à la mise en place de stratégies locales de gestion des risques d'inondation (*SLGRI*). Il s'agit donc à la fois d'agir là où les enjeux sont les plus menacés, mais également d'agir là où il y a le plus à gagner en matière de réduction des dommages liés aux inondations.



Martin pêcheur, Aude (11)



Hôtel du Département de l'Aude
Allée Raymond Courrière
11855 CARCASSONNE Cedex 9

04 68 11 63 02
contact@smmar.fr/ www.smmar.org



EPTB AUDE
SMMAR
DES RIVIÈRES & DES HOMMES

Édité en 2024

Directeur de publication :
Eric MÉNASSI

Crédits photo :
SMMAR EPTB Aude, ses
Syndicats de rivières ad-
hérents.

